

Le Tambour de Varennes



« Notre passé et notre avenir sont solidaires » (Gérard de Nerval)



Oyez, oyez !

Avec la fin de l'année sonne l'heure des bilans. En 2005, comme les années précédentes, Varennes a accueilli nombre de nouveaux habitants venus s'y installer. Bienvenue à eux, avec des félicitations plus particulières (et des encouragements...) à tous ceux qui sans tarder ont investi toute leur ardeur parmi les parents d'élèves, au Clae, dans l'équipe paroissiale, au club des aînés, au comité d'animation, à l'association des chasseurs, dans celle des coteaux ou... au « **Tambour de Varennes** » ! A coup sûr, manifester de l'intérêt pour notre commune constitue le meilleur moyen de s'y intégrer, afin d'y vivre en harmonie et dans la bonne entente avec l'ensemble de ses concitoyens.

Assurément, l'année 2006 sera marquée par l'aménagement de la traversée du village. Ce projet doit avant tout améliorer la sécurité, mais aussi contribuer à la mise en valeur du bourg. Il va de soi que ces deux importants sujets méritent un débat aussi large que possible afin de dégager un consensus général sur les solutions les meilleures. Déjà, certaines voix se sont exprimées en ce sens au conseil municipal, où a été soulignée la nécessité d'une concertation approfondie Quoi qu'il en soit, on peut au moins, d'ores et déjà, se réjouir que sur le plan technique le programme ait été confié à de bonnes fées : la société « Axe Ingénierie » pour la maîtrise d'œuvre, et le cabinet « Parcourir » pour l'aspect paysager.

Toute l'équipe du « **Tambour** » vous souhaite un joyeux Noël, de bonnes fêtes ainsi qu'une année 2006 pleine de satisfactions.



Echos des réunions du conseil municipal.

Séance du 14.11.2005

Etienne Astoul Maire de Villebrumier et Conseiller Général nous fait l'honneur de sa présence. Les conseillers lui posent quelques questions sur le fonctionnement du Sictom, les missions du Conseil Général et l'avenir de la Communauté de Commune (CCTGV). Il nous indique que le Préfet ne semble pas disposé à laisser la commune de Grisolles rejoindre seule la communauté de Verdun s/Garonne. Pour l'instant, la tendance serait plutôt à une fusion des deux Communautés.

1) Prix des repas à la cantine.

La dérogation pour augmenter le prix du repas des enfants est accordée. Le prix est fixé à 1,67 €. Concernant le prix des repas pour les enseignants, le conseil décide de le fixer à 3,50 € à compter du 1er janvier 2006.

2) Indemnités du perceuteur.

Une délibération est prise pour accorder au perceuteur 365,58 € net.

3) Extension du réseau EDF au lieu-dit Belair.

La municipalité demandera l'étude d'une Participation Voirie et Réseaux concernant deux certificats d'urbanismes.

4) Achat de jeux pour l'école.

La directrice a présenté à M. le Maire un devis de 1700 € pour l'achat de jeux éducatifs destinés aux enfants. Le conseil décide de participer à la dépense à hauteur de 1000 €.

5) Désignation d'un délégué au CLAE.

Didier Maury est élu à l'unanimité.

6) Choix d'un locataire en remplacement de Laurent Albinet.

Une jeune femme, salariée dans un commerce à Montauban, inscrite sur la liste d'attente depuis deux ans, est désignée à l'unanimité pour occuper le logement à compter de fin janvier 2006. Le conseil demande que la situation du foyer des jeunes, à proximité de son futur logement, soit mentionnée sur le bail.

7) Questions diverses.

A) Régis Pinson demande dans un souci de transparence que les conseillers, représentant la commune auprès d'organismes extérieurs (sictom, conseil école, clae, etc.), fassent systématiquement, après chaque réunion, un compte rendu oral succinct au conseil municipal. Après quelques échanges, les élus décident que, dès le prochain conseil, les conseillers délégués à l'extérieur feront un compte rendu. De plus, le Conseil décide qu'à l'avenir chaque citoyen pourra consulter en mairie un classeur contenant les différents comptes rendus. B) M. le Maire indique aux conseillers qu'il a organisé une première réunion concernant la traversée du village. Régis Pinson fait savoir, que pour l'avenir, il souhaite être informé et participer aux différentes réunions. Il demande aussi qu'une commission soit créée pour suivre l'évolution du dossier. M. le Maire refuse la création d'une commission mais il précise que chaque conseiller peut assister aux réunions. Le même conseiller demande que les habitants soient associés à l'étude le plus tôt possible. M. le Maire répond que les habitants seront informés lorsque le dossier sera plus avancé. C) Une bâche d'isolation sera mise en place dans la butte face au restaurant scolaire. Le Conseil est d'accord pour qu'une plantation de végétation, conforme au cahier des charges imposé au habitants du quartier de Gouny et Génibrette, soit envisagée.



Le coup de baguette !

Sur les doigts des chapardeurs de briques foraines qui se sont attaqués, il y a déjà plusieurs mois..., à la murette face au cimetière. Depuis plus de cent ans, ce petit mur discontinu de briques en terre cuite, posées sur champ à la queue leu leu, scellées entre elles par un mortier fin, guide le visiteur jusqu'au cœur du village. Dans les plus brefs délais, il convient de remplacer les briques manquantes et de consolider les extrémités de ce trésor commun avant qu'il ne disparaisse par tranches successives !

Roulement de tambour

En l'honneur de Bernard Rigobert que **Le Tambour de Varennes** remercie pour sa contribution. Notre concitoyen, par ailleurs directeur des libertés publiques et des collectivités territoriales à la préfecture de Tarn et Garonne, a bien voulu nous préciser que seules les associations de bienfaisance relevant d'articles spécifiques du code général des impôts et agréées en tant que telles pouvaient, pour leurs donateurs, prétendre à une déductibilité fiscale. Or, notre association, aussi bénéfique soit son action, ne relève évidemment pas (pas encore ?...) de ce statut. Donc acte ! Comme dit le proverbe « il faut rougir de ses erreurs mais pas de les réparer ».

Toponymie varennoise

Les relations étroites entre les seigneurs, le clergé et les vassaux ont laissé de nombreuses traces, surtout dans la toponymie. C'est le cas pour le ruisseau de la Devèze sur notre commune.

Du pied du château d'eau, en regardant vers l'ouest vous pouvez apercevoir, à environ quatre cent mètres, la fontaine de Taleprat où il prend sa source. Selon les recherches effectuées par Camille Trégant, ce lieu a vu l'implantation de la première communauté d'habitants de Varennes. Dans sa première partie le cours d'eau fait office de limite avec la commune de Villemur puis avec celle de Villebrumier avant de se jeter dans le ruisseau de la Tonne pour rejoindre le Tescou. Son nom vient de l'occitan « devès » qui signifie défendu, interdit. Ce terme est bien connu de l'histoire médiévale emplie de rumeurs paysannes contre les seigneurs qui interdisaient aux gueux et aux manants de chasser sur leurs terres. Dans notre cas, il s'agissait de parcelles, en bordure du ruisseau, dont l'accès était défendu aux habitants et réservé à l'évêque de Montauban, l'un des plus anciens co-seigneurs de Varennes pour certains fiefs qu'il possédait au XV^e siècle. Auparavant, le ruisseau portait aussi le nom de Manibals, appellation qu'il conserva au moins jusqu'au XVII^e siècle...

Bibliographie : Varennes des origines au XVIII^e siècle de Camille Trégant – les noms de lieux de Ernest Nègre. **Source :** Archives communales.



Infos avec et

Football - Le jour de la sainte Fleur, mercredi 5 octobre dernier, le terrain de football a été agrandi et réensemencé. Une belle fleur offerte par le conseil municipal à l'équipe des « Fistons », qui s'envoie déjà des fleurs pensant jouer comme une fleur face à la fine fleur des « Papas » dans la fleur de l'âge qui ne feront aucune fleur et sortiront couverts de fleurs de la prochaine rencontre, fidèles à une seule devise : ne pas se laisser conter fleurette par des « fistons » trop fleurs bleues. Verdict au printemps, la saison des fleurs !

11 novembre - Morne cérémonie de commémoration. Un constat : la participation de la population est faible et la mise en scène de la cérémonie n'est pas attrayante. Une question : comment inciter les habitants et notamment les plus jeunes à participer, et pourquoi pas à jouer un rôle ? Une idée : un débat animé par les élus, avec les enseignants, les anciens combattants, le comité d'animation, les associations et tous les citoyens intéressés. Un exemple : le chœur féminin de Varennes. Un but : redonner à cette cérémonie un caractère chaleureux et incitatif.

Une quatrième classe à l'école? – Selon les prévisions actuelles, les effectifs de l'école devraient atteindre les 80 enfants à la rentrée 2006. Les premières indications en provenance de l'Inspection académique permettent de penser que dans ces conditions il ne serait peut-être pas déraisonnable d'espérer l'attribution d'un quatrième poste d'enseignant lors de la redéfinition de la carte scolaire. Affaire à suivre attentivement !...

Esprit de clocher

Inauguration le 3 décembre, du restaurant scolaire et de la nouvelle structure de l'école en présence du secrétaire général de la préfecture, de Jean-Michel Baylet, sénateur et président du Conseil Général de Tarn-et-Garonne, de la représentante de M. Malvy, président du conseil régional de Midi-Pyrénées, d'Etienne Astoul Conseiller Général de Villebrumier ainsi que de plusieurs élus du département. Les trois enseignantes, ainsi que de nombreux parents d'élèves, enfants et habitants, assistaient à l'évènement. La nouvelle cantine, dont le suivi des travaux a été assuré avec diligence par la D.D.E, a fait l'admiration de tous. Compte tenu de son coût supporté en partie par les habitants, cet outil fonctionnel et moderne, destiné avant tout à régaler nos chers écoliers, devrait pouvoir être utilisé par la commune pour l'organisation d'un repas annuel.



Des pieds et du cœur – De l'association des Coteaux qui, en collaboration avec l'école de Varennes, a organisé une collecte de chaussures et de peluches au profit des enfants de Madagascar. En période de Noël, une initiative qui fait honneur à notre commune.

Castanhada - Châtaignes goûteuses, chasselas doré, vin bourru et petits gâteaux, voilà la recette de la « castanhada » perpétuée avec beaucoup de bonheur par les enseignants et les parents d'élèves au profit de la coopérative scolaire. Bref, un franc succès !

Sonorisation - Dieu et Bacchus entendront mieux les leurs, maintenant que la sonorisation est en place dans l'église et la salle des fêtes. Aussi bien dans le lieu de culte que dans celui des réjouissances la pose des câbles a été effectuée par les deux dévoués serviteurs de la communauté : Jean Claude et Bernard.

De l'huile de coude pour les « Huiles » - D'une belle couleur jaune, Bernard, tel un acrobate, a repeint les façades de l'école avant l'inauguration des locaux scolaires. Bravo l'artiste.

Vos messages au Tambour - Suite à la publication du premier numéro, de nombreux habitants nous ont encouragé pour cette initiative. Des concitoyens expatriés et des personnalités demeurant hors de la commune mais dont le cœur est resté à tout jamais Varennois, ont eu la gentillesse de nous écrire. Parmi ceux-ci, mentionnons notamment Roger Janover, réfugié sur la commune durant la dernière guerre et frère de Félix (dont le nom est gravé sur le monument aux morts), qui nous fait l'honneur de se compter parmi les membres bienfaiteurs. Historien, Roger effectue actuellement un travail de mémoire sur le séjour de sa famille à Varennes.

Remerciements - Merci à tous ceux qui ont entendu notre appel. Il est toujours temps de faire parvenir votre participation de **10€**, par chèque à l'ordre du **Tambour de Varennes** 82370 Varennes. Vous encouragez ainsi la recherche sur notre passé, vous favorisez le dialogue entre les habitants, de plus vous manifestez de l'intérêt pour l'information sur la vie de notre terroir.

Clae – Naissance d'un journal relatant les activités, destiné aux parents, créé, imaginé et rédigé par les enfants, sous la houlette de la nouvelle directrice Céline Lagiewka. Ce projet créatif et récréatif participera à la formation citoyenne de nos « petits » dont le souci d'informer et de faire savoir est prometteur et encourageant dans la perspective d'une carrière au service de la collectivité... !

Jeux de société – Peu de participation, le 25 novembre, à la soirée famille organisée à la salle des fêtes du village. Ce qui n'a pas empêché les enfants de damer le pion aux parents. Na !

Bandas enfantines - D'autre part, ne soyez pas surpris si le vendredi 16 décembre à partir de 17h vous devinez du mouvement dans les rues du village. Rien d'anormal ! Les enfants du **Clae** entonneront des chants traditionnels pour animer notre bastide.

Catinou et Jacouti - A Varennes ? Vous n'y pensez pas ! Et pourtant, le dimanche 13 novembre, « lou film » a fait salle comble.

Le Tambour de Varennes a eu la primeur de la diffusion, dans le département, grâce à Amandine Clisson, fille de Laurence et Alain les heureux propriétaires de la ferme de Massal. Technicienne dans le monde du cinéma, Amandine a réalisé le montage de cette œuvre avec beaucoup de talent. Fenêtre ouverte sur notre passé, « lou film », qui raconte la vie du village de Minjocèbes, a fait naître chez tous les spectateurs une pointe de nostalgie. Par les temps qui brûlent, cette petite bise rafraîchissante était la bienvenue ! Merci Laurence et Amandine.

Loto de l'école – organisé de main de maître (maîtresse), samedi 10 décembre, par les enseignantes et les parents d'élèves. Quine !!! n'a pas gagné le caméscope numérique, gros lot de la soirée ?

Responsable de la publication : Régis Pinson 05 63 68 07 76
Comité de rédaction : Thierry Demaret, Régis Pinson - Web master : Roger Toffoli
Chargée des manifestations de l'association : Laurence Clisson
Imprimé par Repro Minute, 43 rue Michelet 82000 Montauban
Distribué par nos soins - Dépôt légal : TOU-05-2-009838
Tirage : papier 210 exemplaires - courriel 40 exemplaires - Prix de revient 78,54 €
Numéro 2 - Janvier 2006 - Courriel : tambourvarennes@wanadoo.fr

Jean Joachim Latrobe : d'une révolution à l'autre, quarante ans au service de la France.

L'histoire de Varennes est riche de personnages hors du commun. Prenez garde : un Latrobe peut en cacher un autre ! Bien que né à Villemur le 29 mars 1771, Jean Joachim Latrobe est un Varennois de pure souche. Pierre, son grand-père paternel (1684-1767), était le frère de Jean dit « John le fugitif » réfugié en Irlande dont vous connaissez l'histoire relatée dans une édition du bulletin municipal. Plus jeune que « John le fugitif », Pierre est resté au village. Au début du 18^e siècle, à peine sorti de l'adolescence, il est enrôlé de force dans une compagnie de « Dragons ». Dix sept années plus tard, sans avoir abjuré sa foi protestante, il retrouve Varennes et la maison paternelle dévastée. Après une carrière de marchand et de propriétaire terrien, il meurt en 1767 à Varennes. Son corps est enterré dans le jardin car Raymond Brandouï, curé de la paroisse depuis quarante ans, refuse l'inhumation au cimetière du village. L'un de ses fils, père de Jean Joachim, meurt subitement quelques années plus tard alors que celui-ci n'a que 4 ans. L'aisance financière de la famille est altérée, mais l'éducation du jeune Jean Joachim n'est pas négligée pour autant. Il fréquente l'école de Villemur, puis, dès l'âge de 17 ans, il exerce le métier de négociant dans le commerce des denrées coloniales à Montauban. Durant l'été 1789, dans le sillage de Jean son frère aîné et comme la plupart des Varennois, il adopte les idées révolutionnaires. Si la rancune contre le curé Jean Baptiste Menville est tenace chez les habitants de Varennes et de Puylauron suite aux différents procès qu'il a intentés pour les contraindre à payer le supplément des menues dîmes, pour Jean Joachim et sa famille la Révolution est avant tout porteuse d'égalité et de surcroît garante de la liberté religieuse.

Malgré son jeune âge, il s'investit dans le mouvement révolutionnaire et dès le printemps de 1790, en compagnie de son frère, il intègre la garde nationale montalbanaise. Lorsque la France révolutionnaire est menacée par les armées de plusieurs Royaumes européens, toujours aussi motivé, il décide de s'engager dans l'Armée des Pyrénées et rejoint Cahors dans la matinée du 30 juin 1792 (depuis 1790, Montauban est sous-préfecture du Lot). Dans ses mémoires il déclare être le premier volontaire de la ville de Montauban. En réalité, certains sont enregistrés sur les registres depuis la veille de son arrivée. Il inscrit aussi son frère aîné Jean en précisant que celui-ci est membre du « club des amis de la Constitution de Montauban » et qu'il sera présent dans quinze jours. Son frère est très actif et maîtrise parfaitement l'écriture et la calligraphie, qualités qui lui valent d'être souvent désigné pour assurer les fonctions de secrétaire au sein de cette association patriotique. Jean Joachim est enrôlé comme simple soldat dans la 7^e compagnie du 1^{er} bataillon du Lot. A Nangis, près de Paris, il est équipé et armé et rejoint l'armée de la Moselle à Sarrelouis. Il porte le « mousquet » pendant un an et demi et participe à cinq ou six actions de combat au sein du bataillon du Lot. A cause des difficiles conditions climatiques il contracte une pneumonie et, une fois guérie, il se met au service du commissaire de guerre Lagrange chargé d'administrer la division du général Lefebvre. De 1795 à 1800, il effectue toute la campagne d'Allemagne « dans cette armée révolutionnaire qui faisait la guerre en sabots au chant de la Marseillaise » selon une formule qui lui appartient. Ses qualités sont rapidement reconnues, il est nommé commissaire de guerre, affecté à la 4^e division avec qui il participe au siège de Mayence et du Luxembourg. Honnête et travailleur, avec un sens de l'honneur très prononcé, il s'oppose, sur des questions de morale, à son général qui le provoque en duel avant de se rétracter. Après la campagne de l'An IV qui l'a emmené sur le Danube, toujours en butte aux attaques de son supérieur, il est défendu par le futur maréchal Oudinot. Jean Joachim est capable aussi de faire preuve de courage physique. Alors qu'il traversait un village hostile, alertés par le tocsin, des paysans tirent des coups de feu dans sa direction. Il échappe aux balles, mais poursuivi et entouré par trois hommes armés de bâtons qui veulent le tuer, il se saisi d'un gros

jonc et assomme le premier, pique le second de son épée et met en déroute le troisième avant de rejoindre sa colonne.



Au service du général Moreau, rival de Bonaparte, il s'installe à Trèves où il rencontre sa future femme (portrait ci-contre) qu'il épouse le 29 mai 1799. La mariée, Marie Caroline Mathieu, Luxembourgeoise et catholique, et le marié Jean Joachim, Varennois et protestant, passent ensemble un contrat moral : les garçons seront élevés dans la religion protestante et les filles dans la religion catholique. Marie Caroline a trois frères, deux sont au service de l'Autriche, le troisième, officier dans la grande armée, travaillera avec Jean Joachim avant de disparaître au passage de la Bérézina.

Jean Joachim encourage son frère aîné Jean à venir le rejoindre. Après les événements de 1792, celui-ci est revenu s'installer à Varennes où, en 1795, il est élu maire avec l'appellation d'Agent Municipal représentant la commune auprès de la municipalité de canton de Villebrumier. C'est lui qui le 23 vendémiaire An VI (14 octobre 1797) sert de témoin lorsque le curé Jean Baptiste Menville est contraint de prêter le serment de haine à la Royauté. Il quitte son poste le 20 avril 1799, muni d'une attestation de bon citoyen signée, entre autres, par le notaire de Villebrumier Jean François Gerla dont le fils Pierre, descendant d'une famille Varennoise, est député au conseil des Cinq-Cents.

En décembre 1800, Jean Joachim participe à la victoire de Hohenlinden sur les Autrichiens et reçoit les félicitations du général Moreau pour son efficacité dans l'approvisionnement des troupes.

Le 13 mars 1802, après la naissance de son deuxième enfant, Jean Joachim est nommé en Corse et s'installe à Bastia où il restera six ans. Ses principes de rigueur et d'honnêteté le conduisent à quelques démêlés à propos de la gestion des bataillons corse, avec le général Gouverneur de l'île. Pour régler le problème, sans le désavouer, sa hiérarchie le mute à Perpignan. En octobre 1808, il entreprend le voyage en direction de sa nouvelle affectation. Un brick de l'Etat le débarque avec sa famille à Livourne, en Italie. De là, pour rejoindre la France, il loue une felouque (modèle ci-contre),



sorte de petit navire à voiles et à rames, avec un équipage composé d'un capitaine et de six marins. Avec sa femme enceinte de sept mois et trois jeunes enfants, l'aventure est pour le moins périlleuse. Le petit bâtiment essuie plusieurs bourrasques et manque d'être capturé par des corsaires Anglais. Pour limiter les risques de piraterie et aussi à cause de la mauvaise saison, le voilier longe la côte et, tous les soirs, une halte est organisée sur le littoral. Vingt et un jours plus tard, après un court séjour à Gênes, l'embarcation, malgré de nombreuses avaries, accoste à Nice. De là, en diligence, la famille rejoint Perpignan où elle ne restera que quelques mois. En avril 1809, Jean Joachim est envoyé en Espagne pour suivre les armées napoléoniennes comme inspecteur chargé de l'administration. Il fait suivre son frère Jean et son neveu Poujols Clairac. Restée à Montauban, sa famille passe les vacances à Varennes dans la maison familiale.

Une amie, mademoiselle Madeleine Menville, sœur de l'ancien curé, ne semble pas avoir de rancœur et organise en leur honneur des soirées agréables. La famille bénéficie aussi du soutien de Guillaume Poujols Clairac, maire de Varennes, qui n'est autre que le mari de Jeanne Marie Latrobe, sœur aînée des frères Latrobe. Le maire est un chaud partisan de l'Empereur. Quelques mois auparavant, en février 1808, apprenant la probable visite de Napoléon 1^{er} à Montauban, il lance un appel exalté aux jeunes Varennois pour former une compagnie à pied et à cheval « afin de témoigner à notre Auguste Souverain, les marques d'amour et de reconnaissance que lui doivent tous les bons Français ». Deux mois plus tard, face à la difficulté de l'entreprise il se ravise. Dans un courrier adressé au sous-préfet de Castelsarrasin il écrit « vous n'aurez que des paysans habillés d'une couleur et l'autre, d'une mauvaise tenue et en outre peu de fusils et ceux qui en porteront les auront vieux et rouillés ».

L'affaire est tombée à l'eau ! Malgré tout, après s'être inscrits à la mairie, il semble que quelques Varennois se soient rendus jusqu'à l'hôtel des Intendants (aujourd'hui la Préfecture), où dans la nuit du 28 au 29 juillet, à deux heures du matin, ils tenteront d'apercevoir l'impératrice Joséphine et Napoléon 1^{er} venu promettre la création du département de Tarn et Garonne avant de poursuivre sa route sur l'Espagne et Burgos où le texte de loi sera signé le 14 novembre.

Pendant ce temps, Jean Joachim est dans le sud de l'Espagne, entre autres à Cordoue où en 1810 il est nommé sous-inspecteur aux revues, chargé du recrutement, des effectifs et de la solde. Affecté à l'armée du Portugal, nous le retrouvons à Almeida, puis au début de l'année 1811 à Salamanque où Jean Joachim rencontre un jeune Varennois, Jacques Terrancle, fantassin au 66^e régiment de ligne. Malgré ses responsabilités il est attentif envers ce concitoyen et se préoccupe de sa situation. Dans un courrier adressé à son épouse il lui demande de rassurer les parents du jeune soldat.

L'année suivante, dans le nord de l'Espagne, il a de nouveau l'occasion de faire preuve de courage et d'ingéniosité. Lors des combats des Arapilès où malheureusement le jeune Jacques Terrancle sera fait prisonnier par les Anglais, alors que son caisson perd une roue et se renverse, avec l'aide de six fantassins et sous les balles de l'ennemi, il réussit à le dépanner en remplaçant la pièce défaillante par la baïonnette d'un des soldats.



En 1813, Jean Joachim (portrait ci-contre) rentre d'Espagne, son fils Hippolyte alors âgé de cinq ans gardera en mémoire une description précise de son père qu'il décrira plus tard : « un homme de petite taille, fort bien fait, très brun, d'une figure régulière, énergique et douce en même temps, ayant les cheveux et la barbe d'un noir presque bleu, se pencha sur mon lit et m'éveilla en m'embrassant ». Parmi les cadeaux qu'il ramène pour ses enfants, une boîte à dessin pour ses filles Eugénie et Joséphine, élèves de Ingres père à Montauban. Durant cette période, il est promu chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur pour ses services en Espagne et au Portugal.

Muté à Mayence, Jean Joachim est désigné pour faire partie de la commission de liquidation de la grande armée. Le typhus apporté par les grognards se déclare dans la ville, le nombre de morts est si considérable que les corps sont brûlés pour éviter la contagion. Tout laisse à penser qu'il a retrouvé, lors de cette période, le pasteur montalbanais Jeanbon Saint André, préfet et commissaire général à Mayence, qui fit adopter le drapeau tricolore en 1794.

Début 1814, c'est le retour à Paris où Jean Joachim subit le flottement qui sévit dans l'armée, notamment lors des Cent Jours. Après le retour définitif de Louis XVIII, il est nommé chef du bureau des archives au ministère de la guerre. Le 8 janvier 1815, il est décoré de la croix royale et militaire de Saint Louis par Charles Philippe, comte d'Artois, futur roi de France sous le nom de Charles X. Lorsque le prince s'approche, Jean Joachim lui dit : « Altesse Royale, c'est pour le mérite militaire et non l'ordre de Saint-Louis, je suis protestant ». « C'est égal » répondit le futur roi en lui portant l'accordade. Le futur souverain n'a pas commis d'impair, Jean Joachim pouvait prétendre à cette décoration. En effet, pour avoir une existence légale et éviter les persécutions ses parents avaient pris la précaution de le faire baptiser à l'église de Villemur.

Affecté à l'Etat-major de l'Armée, il fut pendant plusieurs années le chef du bureau des lois et archives. A ce poste il créa le journal officiel militaire qui existe toujours sous l'appellation du bulletin officiel des armées. En 1823, réaffecté au ministère comme chef du bureau des transports, fidèle à sa conduite, il s'investit pleinement pour approvisionner la nouvelle armée d'Espagne.

Coup de théâtre en 1824, contre son gré, Jean Joachim est mis à la retraite. Le onze septembre, âgé de cinquante trois ans, il s'installe à Varennes avec son épouse et ses enfants. Deux de ses fils, Camille et Hippolyte, sont restés à Paris avec son frère Jean toujours employé au ministère de la guerre. Elève du lycée Louis le grand, Hippolyte revient à Varennes pour l'été 1825. Dans ses souvenirs il

exprime très bien l'émotion qu'il ressent en retrouvant le cadre de sa prime enfance : « le coteau de Varennes, le chemin raboté et défoncé, le pauvre village, la mare sous le château disparu, la maison à peine changée... ». Le château disparu est en réalité l'ancien fort. Par contre l'emprise de la mare, aujourd'hui comblée, est toujours visible en face de la mairie. Durant cinq ans, Jean Joachim remet en état la propriété « peu considérable, mais parfaitement cultivée » d'après ses mémoires qu'il écrit pour ses enfants, lors des calmes soirées d'hivers. Il y relate l'histoire de la famille, donne quelques conseils pour la vie professionnelle, souhaite que « l'honneur et la probité soient constamment leur guide, qu'ils respectent toujours la religion ». En septembre 1831, il est élu conseiller municipal de Varennes et participe à la création de l'école primaire publique et à la désignation de Denis Laymarie comme instituteur.

La révolution de juillet 1830 et l'installation de Louis Philippe 1^{er} ont changé la donne dans les ministères. Peu de temps après, Jean Joachim est nommé économie du collège militaire de la Flèche dans la Sarthe. Cette nouvelle position lui permet d'envisager une amélioration de sa situation financière.

Malheureusement, de passage à Paris, il subit une attaque de paralysie et après une courte maladie il meurt, dans les bras de son fils aîné Camille, le 4 janvier 1832. Il est enterré au cimetière du Père Lachaise où reposent déjà nombre de serviteurs de l'Empereur.

Homme de foi, toute sa vie il a été fidèle à la religion protestante et aux valeurs reçues de ses ancêtres. En trente deux ans de service il a participé à seize campagnes outre-Rhin et en Espagne.

Cette mort inattendue, ainsi que celle de Jean, son frère aîné, six mois auparavant, plonge la famille dans le désespoir et de grandes difficultés financières. Comble de malheur, Eugénie la plus âgée des filles décède dans la maison paternelle en août 1833. Camille le fils aîné, lui aussi employé au ministère de la guerre à Paris est atteint d'aliénation mentale. Revenu auprès de sa mère son état dégénère en fureur et devient dangereux pour sa famille. Il le devient aussi pour les habitants, surtout lorsqu'il déambule dans le village armé d'un instrument tranchant. Le maire Antoine Gerla est contraint de le faire interner. Avec l'arrêté adressé au préfet il joint un certificat dans lequel il parle « du peu d'aisance où se trouve aujourd'hui cette intéressante famille ».



Avec trois enfants encore à élever, sa femme est obligée de vendre une partie de la propriété, ne gardant que la maison familiale, les dépendances et la grange (photo ci-contre), ainsi que la terre appelée « al Colombié » sur laquelle est construit de nos jours le nouveau quartier dit de « Gouny ». Dans un écrit, sa fille Joséphine estime que la vie est alors « tristesse et solitude ». Durant cette période elle peint un grand tableau pour l'église de Varennes et un autre pour celle de Villemur. Privée de ressource depuis le décès de Jean Joachim, la famille reçoit périodiquement des secours de la préfecture. Elle trouve aussi un peu de réconfort dans les relations amicales nouées avec les gens du village, notamment la famille du nouveau maire Pierre Crubilhé et celle du forgeron Pierre Taillefer. L'épouse de Jean Joachim, Marie Caroline, meurt à Varennes le 5 novembre 1844. Elle est enterrée au cimetière du village où sa tombe n'est plus visible aujourd'hui. Peu de temps après, les enfants vendent la maison familiale et ce qui reste du bien familial. Pour la première fois depuis 1675, la communauté de Varennes ne compte plus de membre de la famille Latrobe. Fort heureusement, en 1997, les nombreux descendants de Jean « le fugitif » et ceux de Jean Joachim « le révolutionnaire » nous ont fait redécouvrir l'histoire de cette famille qui est, pour toujours, l'un des plus beaux fleurons de notre patrimoine.

Bibliographie : Les Latrobe dans le monde.

Sources : Archives communales de Varennes, archives départementales du Tarn et Garonne et du Lot. Remerciements : Mlle Jeanne Ordize de Varennes - M. Pierre Latrobe président de l'Association Latrobe International Symposium.